

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	11 décembre 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	11 décembre 2019	En exercice : 50 Présents : 39 Votants : 48

Séance du 18 décembre 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 18 décembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET (arrivée à 19h05), Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Hassan LARIBIA, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER (arrivée à 19h35), Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Christian ROTILIO, pouvoir à Jean-Pierre BARRET
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à Bernard MORAIN
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Sylvie CHEVALLIER
Mme Monique PAUTRÉ, pouvoir à Laurence MARCHAND
M. Benoît HERR, pouvoir à Jean-Yves MESNY
M. Jean PARMENTIER, pouvoir à Hassan LARIBIA
Mme Emilie LAFORGE, pouvoir à Jacques COURTAT
M. Alain PETER, pouvoir à Mme Sylvie BLANC
M. Bruno JAN, pouvoir à Ludivine DUFOUR
M. Patrick LEMAISTRE
Mme Isabelle MICHAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : décision modificative 2 – budget annexe « piscine » - 2019

Envoyé en préfecture le 20/12/2019
Reçu en préfecture le 20/12/2019
Affiché le **20 DEC. 2019**
ID : 089-248900938-20191220-FIN_2019_111-DE

FIN/2019/111	Conseil communautaire du 18 décembre 2019
--------------	--

OBJET : décision modificative 2 – budget annexe « piscine » - 2019

Vu la délibération en date du 4 avril 2019, n° FIN/2019/40 portant sur le vote du budget annexe « piscine » 2019,

Vu la délibération en date du 19 juin 2019, n° FIN/2019/57 relative à la décision modificative n°1,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits sur ce budget, comme suit :

Section d'investissement

Dépenses			Propositions	Recettes		Propositions
Chap 21	Immobilisations corporelles		-6 660,00			
Art 21731	Transfert vers article 2031 frais d'étude piscine		-6 660,00			
Chap 20	Immobilisations incorporelles		6 660,00			
Art 2031	Frais d'études		6 660,00			
Total			0,00			

Vu la réunion de la commission des finances du 3 décembre 2019,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 3 décembre 2019,

Vu l'exposé du président,

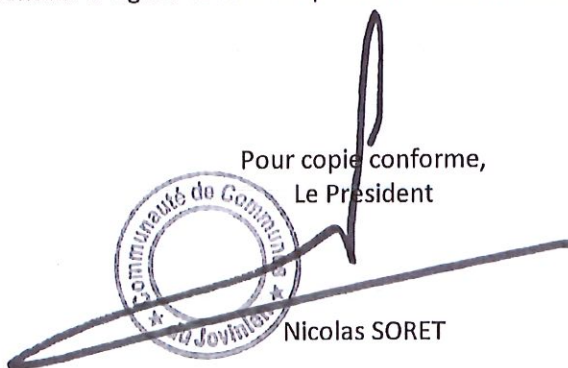
Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette décision modificative.

Pour copie conforme,
Le Président


Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20 DEC, 2019

ID : 089-248900938-20191220-FIN_2019_111-DE